

3 A OVERSEAS
Société à responsabilité limitée
au capital de 357 500 euros
Siège social : 20 RUE JEAN COCTEAU
NO 2 RESIDENCE DU MAIL
97490 ST DENIS
452 617 012 RCS ST DENIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 01.12.2023

Le soussigné

Hervé CHARLANES
demeurant 12 CHEMIN DE LA VIGIE 97417 ST DENIS

Gérant de la société 3 A OVERSEAS, société à responsabilité limitée au capital de 357 500 euros, divisé en 3 575 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 20 RUE JEAN COCTEAU NO 2 RESIDENCE DU MAIL, 97490 ST DENIS au 6 rue jean cocteau, Sainte Clotilde 97490 ST DENIS à compter du 01.12.2023

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 6 rue jean cocteau, Sainte Clotilde 97490 ST DENIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

